

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **L.C. / A.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 40

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183893>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hautes régions, à cause de l'air extraordinairement raréfié. »

Messieurs du Gothard et du Simplon sont priés de méditer cette petite nouvelle.

Dans la *Presse* : « Le tribunal de police correctionnelle de C<sup>...</sup> vient de condamner M. X., journaliste, à quinze jours d'empoisonnement. » J'aime à croire qu'il y a une légère erreur. Mais franchement, si le journaliste condamné mange chez bien des restaurateurs de notre connaissance, auprès desquels les Borgia ne sont que d'aimables farceurs, la peine est tout à fait insignifiante.

Dans la *Gazette des tribunaux* : « Un jeune vaurien comparait devant la justice. Son père est appelé comme civilement responsable et le Président énumère tout ce qu'on reproche à son fils.

« Voyez, Monsieur le Président, réplique le papa, tout ça est impossible de la part de mon garçon. Je le connais comme si je l'avais fait ! »

Pas de commentaires, n'est-ce pas ?

Dans la *Gazette de Lausanne* du 14 courant, page des annonces :

« Un jeune homme robuste, etc., etc., cherche » pour la saison d'hiver, une place de portier le long du lac. S'adresser, etc. »

Portier, le long du lac ! Je ne comprends pas, mais là pas du tout. Un portier d'habitude garde une porte. En français fédéral, c'est un citoyen qui dans les hôtels porte le bagage. Alors le bon jeune homme en question voudrait garder une porte le long du lac, tantôt à Genève, tantôt à Montreux. Non, ce n'est pas ça. J'en suis tout rêveur. P.

Quand on novè menistré vint dans onna perrotse, tsacon lo vouaité à sa façon. Le z'on l'amont po son bouta frou, po sa balla voix, po cein que baillé ; lè z'autro lo tràouvont à l'áo potta, po cin que l'est on boun'infant, que vesité tsacon áo que fon-mé la pipa.

Má ie n'avè jamè oïu dere qu'on estimávè lé menistré qu'avion bon brè.

Din on veladzo d'áo Gros dé Vaud, on dzoüno menistré étai arrevá, et nion ne lo cognessai. L'avai prai quoquié z'hommo po arrindzi son lodzémint. Faillái tsandzi dé tsambra à n'on gros fornet dé catalla.

Chì z'hommo impougnont lo máobllio, má quand furont drai ne pouávont pas martsì : s'incobllíavont.

Adon, lo menistré l'áo dese :

— Betá-vo trai à non bet, ie prindri de l'autro et n'áodrin práo.

Lé trai pllie gros sé crotsont en sorisint, lo menistré assebin, et d'on vire-de-lè lo fornet fut plliaci.

Et quand l'uront fini l'ovradzo, lé z'hommo, al-laront à la pinte d'áo veladzo, baire onna botolhie et desiront en arrevint : ora, n'in on menistré !

L. C.

A chaque saison ses distractions. Les belles journées de soleil, les soirs aux teintes dorées font déjà

place au ciel brumeux de l'automne et aux longues nuits. Aussi allons-nous voir recommencer les fêtes d'hiver et les soirées théâtrales. La société artistique, composée de jeunes gens de Lausanne, va rouvrir demain notre scène par une représentation dramatique et musicale dont le programme est des plus variés. Trois petites comédies très bien choisies ; plusieurs morceaux de chant et deux ouvertures exécutées par l'orchestre de Beau-Rivage, au complet, sont des éléments suffisants pour attirer un nombreux public. Et ce qui doit d'autant plus assurer le succès de cette soirée, c'est son but : elle est donnée au bénéfice de l'Hospice de l'Enfance.

On sait que dans nos campagnes il y a plusieurs manières de constater si un individu a réellement rendu le dernier soupir. Les uns le chatouillent sous le nez avec une barbe de plume, d'autres le piquent avec une épingle sous la plante du pied, d'autres enfin lui placent devant le nez une glace afin de voir s'il respire encore. Une vieille tradition raconte qu'autrefois on employait un autre moyen dans la commune de Ste-Croix. On plaçait, dans la main de l'individu, une pièce d'or ou d'argent ; si la main ne se fermait pas, tout espoir était perdu.

C'était aux dernières promotions. Deux petites filles sortaient du temple de St-Laurent, après la distribution des prix. L'une emportait avec joie trois livres magnifiquement reliés qu'elle venait de recevoir en récompense de son application. L'autre qui n'avait absolument rien, lui dit en franchissant le seuil : « Sophie, prête-m'en un... seulement pour passer dans la rue ! »

On nous écrit de Lausanne :

« L'on va chercher bien loin un nom pour le vin de cette année, quand nous avons quelque chose à deux pas, dont on a beaucoup parlé, et qui se prête assez bien à la chose.

Pourquoi n'appellerait-on pas ce vin du **pneu** (matique).

Recevez, Monsieur, etc.

A. D. »

L. MONNET.

## ANNONCES

EN SOUSCRIPTION :

### LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

2<sup>me</sup> SÉRIE

Un joli volume de 160 pages.

Adresser les demandes au bureau du CONTEUR VAUDOIS, à Lausanne.